

LE SOMMIER



La gazette de Sommerieu



Actualité municipale

- Edito du Maire
- Bayeux Intercom et nous
- CCAS

P.2/3



Vie communale

- Portfolio Libération
- So'merveilleuse 2016
- Travaux

P.7/8



Finances

- Gestion des eaux pluviales

P.4



Vie associative

- Bilan des associations

P.10 à 12



Sommerieu au quotidien

- Zero phyto!

P.6



De l'utile à l'agréable

- Agenda

P.12

L'édito du Maire

Chères et chers Sommerviducasses,

Après un été souvent bien chargé et à l'ensoleillement quelque peu capricieux, la rentrée a repris ses droits et avec elle, la mise en œuvre de dossiers importants pour la vie de notre commune.

Les ateliers de travail autour du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ont débuté à Bayeux Intercom. Les travaux engagés pour l'élaboration de ce document fondamental pour l'avenir de notre territoire communal ne pourront être dissociés de l'étude de gestion des eaux pluviales que nous venons de débiter cet automne.

Malgré une situation financière toujours délicate, nos projets progressent. Ainsi, 9 des 12 parcelles du lotissement Les Pommiers ont été vendues, ce qui nous permet de rembourser notre prêt de manière anticipée. Nous avons également pu réaliser les travaux de remplacement du paratonnerre et de consolidation de la charpente de l'église. Comme pour l'étude de gestion des eaux pluviales, le département du Calvados a subventionné un tiers du montant total des travaux.

Enfin, je me réjouis du succès du week-end « Sommervieu fête la libération » en juin et de la So'Merveilleuse le 2 octobre. Ces deux événements ont une nouvelle fois rassemblé les Sommerviducasses autour de thématiques et causes qui leur sont chères. La marche rose demeure pour moi un bel exemple de solidarité entre les élus, certaines de nos associations, nos partenaires et un public venu en nombre de Sommervieu et des communes environnantes. Un immense merci à toutes celles et ceux qui ont fait de ce moment, un instant privilégié de la vie de notre village.

Bien à vous,

Le Maire,
Mélanie LEPOULTIER



CONTACT:

Mairie de Sommervieu
14, Rue de l'Eglise
14400 Sommervieu
Tel: 02.31.21.74.96

Portable d'astreinte: 06.08.41.78.40
sommervieu.mairie@wanadoo.fr
Site internet: www.sommervieu.fr
Facebook: Ville de sommervieu

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi	10h - 12h
Mardi	9h30 -12h00 / 16h30 -18h30
Mercredi	9h30 -12h00
Jeudi	9h30 -12h00
Vendredi	16h30 -18h30
Samedi	Permanence des élus 10h -12h (2ème samedi du mois)



Bayeux Intercom et nous

par **Mélanie LEPOULTIER**

Avec cette rentrée ont débuté les ateliers de travail pour la création du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Ces ateliers permettent de réunir l'ensemble des communes de Bayeux Intercom avec le Cabinet Schneider, en charge de l'élaboration du PLUI. De nombreux thèmes sont alors abordés et cartographiés : risques, intérêt paysager, espace agricole, attractivité économique, touristique, urbanisation future...Chaque commune peut ainsi faire part de ses éventuelles inquiétudes et de ses spécificités. Si ce sujet vous intéresse, n'hésitez pas à contacter les élus pour faire part de vos préoccupations.

La mutualisation des services se poursuit également afin d'optimiser la gestion et l'efficacité des services. M. David FOLLIN, secrétaire de mairie, prend une part active dans la comité technique, chargé de la rédaction et la mise en oeuvre concrète des fiches-actions issues des décisions prises par le comité de pilotage composé d'élus.

Enfin, de nombreux changements auront lieu en 2017 puisque la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) prévoit la réorientation de certaines compétences vers les communautés de communes. Ainsi, l'aménagement, l'entretien et l'accueil des gens du voyage, le développement économique, ou encore la collecte et le traitement des déchets des ménages et assimilés seront désormais transférés à Bayeux Intercom.

CCAS: la main tendue

La commune de Sommervieu à un CCAS, Centre communal d'actions Sociales. Les rôles du CCAS sont nombreux :

- Il est destiné à fournir aux familles et personnes âgées, les informations pour les orienter au mieux dans les diverses aides et subventions existantes.
- Aider les familles à constituer les dossiers de demande d'aide financière qui sera transmis au service départemental compétent
- Participe à la lutte contre l'exclusion en maintenant le lien social (le repas des aînés, le colis, manifestations dans la commune, etc ...)
- Soutenir dans l'urgence les administrés.
- Aider dans les démarches administratives une personne qui se retrouve seule : après un divorce, un décès.



N'hésitez pas à laisser vos coordonnées pour que nous puissions vous rencontrer.

Gestion des eaux: lancement d'étude

Les inondations par ruissellement pluvial ont déjà touché plus de 70% des communes françaises depuis 30 ans.

Notre commune n'a pas échappé à ce phénomène dont la fréquence s'intensifie au fil des ans, touchant de trop nombreux sommerviducasses.

Ces inondations sont causées par différents facteurs :

- l'imperméabilisation des sols peu ou mal compensée par des bassins de rétention,
- un aménagement avec des réseaux anciens souvent sous dimensionnés,
- des modifications apportées au cheminement des eaux.

La commune a procédé en septembre 2015 à un hydrocurage des réseaux, doublé d'une inspection télévisée.

A la demande de Mme le maire, les différents partenaires experts dans la gestion des eaux (dont Bayeux Intercom et le Conseil Départemental) se sont réunis à la mairie en octobre 2015 afin de définir une stratégie d'aménagement et de gestion des eaux pluviales.

Le principe d'une étude globale de gestion des eaux sur le territoire communal a été validé en Mars 2016. Calvados ingénierie a apporté son expertise dans la rédaction du cahier des charges et sur l'ensemble des autres pièces constitutives du marché comme le règlement de consultation ainsi que les décompositions du prix global et forfaitaire et des moyens humains.

L'opération a pour objet, en tranche ferme, l'élaboration, sur le territoire communal :

- d'un zonage d'assainissement pluvial,
- d'un schéma directeur hiérarchisé des eaux pluviales.

Après avoir obtenu les accords de financements, une consultation des entreprises a pu être lancée en juin 2016, pour une date limite de remise des offres le 20/07/2016. Un complément d'information a été demandé avec une réponse pour le 15/09/2016.

Au terme de la consultation, le conseil municipal a décidé de retenir l'offre de l'entreprise SET ENVIRONNEMENT qui a obtenu le meilleur classement pour un montant de: 9740 EUR HT pour la tranche ferme.

5410 EUR HT pour la tranche conditionnelle

Soit un total de 15150 EUR HT.

Le calendrier prévisionnel a fixé un démarrage de l'étude en octobre sur une durée maximum de 10 mois.

Une commission municipale spéciale « Gestion des eaux pluviales », composée de Mélanie LEPOULIER (présidente), Cédric CAHU (vice-président), Bruno LAPORTE, Nicolas BLIN, Serge GUILLOTIN est constituée dans le cadre du suivi de ce dossier.

Coût de l'étude:	15150 €
Aide du département 30 %:	4545 €
Aide Agence de l'Eau Seine Normandie 50 % :	7575 €
Coût pour la commune 20 % :	3030 €

Zéro phyto, c'est pour bientôt!

par Julie PHILIPPE

L'année 2017 arrive à grand pas et avec elle, l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires pour les communes.

PLACE AUX MÉTHODES ALTERNATIVES !

Afin d'anticiper cette interdiction, la commune de Sommervieu avait délibéré afin de signer la charte d'engagement niveau 1 « objectif zéro phyto » avec la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes nuisibles). La commune s'engage ainsi à mettre en œuvre un plan d'action pour la réduction des pollutions liées à l'utilisation des produits phytosanitaires, à sensibiliser les agents communaux et les élus et à communiquer auprès de la population.

La 1^{ère} action du plan a consisté à travailler conjointement entre les agents communaux, les élus et les membres de la FREDON afin de tendre progressivement, à l'horizon 2017, vers un traitement naturel des caniveaux, des pieds de murs et des allées du parc municipal en remplacement du traitement chimique jusqu'alors utilisé. Une réflexion est menée en parallèle afin d'acquérir un désherbeur thermique, en complément du désherbage manuel ou mécanique, que l'on sait chronophage. Les conditions de stockage actuel des produits phytosanitaires ont également été revues. Le cimetière et le stade sont des espaces bénéficiant d'une dérogation et ne sont donc pas concernés par l'interdiction applicable au 01/01/2017. Toutefois, soucieux de notre environnement communal global, nous intégrerons progressivement ces 2 espaces dans une logique « zéro phyto » également.

Une nouvelle ère s'annonce ! Celle du mieux respirer, mieux vivre, mieux protéger nos espaces aquatiques et naturels. A cet effet, vous verrez pousser dans la commune des petites pancartes apposées par nos agents aux emplacements ayant fait l'objet d'un traitement non chimique. La nature reprendra également possession de son territoire par endroit afin de laisser la biosphère se renouveler.

Les pesticides, comment s'en passer ?

Les pesticides ne sont pas indispensables. Il est possible d'entretenir les espaces communaux autrement. Des solutions alternatives existent. Cependant elles demandent plus de temps et plus de moyens. Aussi, la tolérance envers les herbes spontanées est indispensable.



Quelques alternatives aux pesticides en milieu urbain :

- 1 Favoriser le végétal
- 2 Mettre des plantes couvre-sol
- 3 Pailler
- 4 Désherber à la main devant chez soi
- 5 Utiliser la binette
- 6 Désherber à l'eau chaude
- 7 Brûler à la flamme

pas de traitement
On protège
nos enfants



*Une Libération fêtée
comme il se doit...*





... et 430[☆] sommergeilles raisons
de marcher encore en 2017![☆]



Des travaux à l'église

Les contrôles périodiques obligatoires du paratonnerre ont régulièrement révélé une non-conformité :

le conducteur de descente et la pointe sont hors normes et dangereux .
(NF C 17-100 et NF C 17-102)

L'installation a également provoqué des fuites en toiture que le couvreur n'est pas en mesure de reprendre au niveau de l'étanchéité.

Enfin des signes de moisissure sont apparus sur le mouton de la cloche .

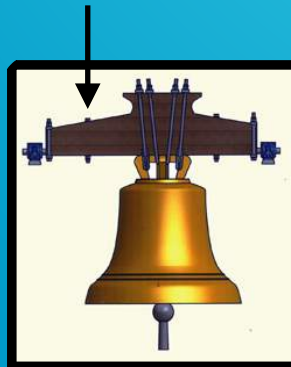
Les travaux de mise en conformité du paratonnerre et le remplacement du mouton de la cloche seront engagés à l'automne .

Parallèlement, l'Association de Restauration de l'Eglise de SOMMERVIEU (ARES) a saisi l'occasion de ces travaux pour offrir un nouveau coq au sommet du clocher .

Pointe et descente



Le mouton (joug ou monture)



Coût des travaux : 14713 €
Aide du département : 5886 €
(APCR 40%)
Coût pour la commune : 8827 €

SECURISATION ROUTE DE COURSEULLES



Création de place de stationnement



Libération du passage piéton



Ralentissement de la circulation

3
OBJECTIFS

Pour répondre au besoin de régulation de la vitesse Route de Courseulles et des engagements pris pendant la campagne, des travaux d'aménagement de la voirie ont été engagés au printemps .

Une première phase indispensable de consultation auprès de l'Agence Routière Départementale a conduit le conseil municipal à retenir la solution de la double écluse .

Une seconde phase de consultation auprès des riverains a permis de faire évoluer le projet en tenant compte des spécificités des propriétés de chacun .

Enfin les travaux ont pu être réalisés après validation définitive de l'ARD et de la Gendarmerie Nationale .

Coût des travaux : 3249 €
Aide du département : 1083 €
(amende de polices)
Coût pour la commune : 2166 €

Le respect des règles élémentaires du code de la route assurera l'efficacité de ces nouveaux équipements .

3 questions à ... Mr et Mme LORILLU

Mr et Mme LORILLU sont devenus propriétaires de l'ancien séminaire de Sommervieu en décembre 2015.

Comment avez vous été amenés à devenir propriétaires de cet extraordinaire patrimoine ?

Il y a un peu plus d'un an, notre notaire nous a informés que le diocèse de Bayeux-Lisieux allait mettre en vente le grand séminaire. Par curiosité, nous sommes allés visiter les lieux. Nous avons été charmés par le parc, le bâtiment. Nous y avons des souvenirs d'enfance. Nous avons commencé à réfléchir à l'opportunité de faire revivre un tel patrimoine. Ce moment correspondait à une période où certains de nos investissements aboutissaient et nous pouvions envisager sereinement un nouveau projet. Alors, avec un peu de courage et de folie, nous nous sommes lancés et nous avons acheté en décembre 2015.

Quelles ont été vos premières actions ?

Nous avons tout d'abord énormément travaillé dans le parc qui n'avait pas été entretenu depuis des années. Avec Hervé Hardoin et Jean-Michel Schmitt, deux amis, nous avons redonné vie au parc et aux douves qui ont été curées et remises en état. Nous y avons remis une barque et quelques canards en profitent également désormais. Le parc a également été placé comme réserve de chasse et donc protégé.

Quel projet souhaitez-vous désormais mettre en œuvre autour de ce bâtiment ?

Nous étudions actuellement plusieurs pistes. Nous voulons nous laisser le temps de la réflexion car l'investissement doit être pérenne. Il peut être un véritable atout pour la commune. Nous rencontrons de nombreuses personnes intéressées par le bâtiment et son parc. A ce jour, aucun projet n'est arrêté. Mais une chose nous tient à cœur, celle de pouvoir maintenir l'accès du parc aux habitants de la commune. Nous sommes propriétaires de ce patrimoine mais nous croyons sincèrement qu'il appartient en fait à tout le village et même au territoire. En l'achetant, nous voulions aussi être sûrs qu'il ne tomberait pas entre de mauvaises mains.

Le saviez vous? Chiens dangereux, mode d'emploi

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont répartis en deux catégories : les chiens d'attaque (1^{ère} cat.) et les chiens de garde et de défense (2^{ème} cat.).

Ces chiens sont soumis à des mesures spécifiques et à certaines interdictions et obligations. Si vous voulez posséder un tel animal, vous devez remplir certaines conditions consultables sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1839>

De plus, la détention des chiens d'attaque dans un logement privé peut être interdite par les règlements de copropriété ou dans les contrats de location.

La mairie pour la déclaration de l'animal est celle du lieu de résidence du propriétaire du chien ou le cas échéant, du lieu de résidence du chien. Les pièces à joindre au formulaire de déclaration :

- certificat de stérilisation (uniquement 1^{ère} catégorie),
- vaccination antirabique datant de moins un an, et rappels,
- attestation spéciale d'assurance responsabilité civile (de moins d'un an),
- papier du LOF qui prouve l'appartenance du chien à une race répertoriée : certificat de naissance ou pédigrée (uniquement 2^{ème} catégorie).

Le maire délivre un récépissé, daté et signé par le déclarant qui devra être présenté à toute demande de la police ou de la gendarmerie. Le non respect de ces règles expose à une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 euros et dans certains cas, à une peine de 6 mois de prison.



Le comité des fêtes: le renouvellement c'est maintenant

Nous avons donc remplacé les serpentins lumineux par 13 candélabres. C'est la société INEO qui a été chargée de l'installation du matériel. Comme chaque année nous avons pu bénéficier de la collaboration du personnel communal mis. Nous les remercions ainsi que la Municipalité pour cette aide efficace. Cet investissement de 2436€ a, je pense, été apprécié par nos concitoyens. Nous avons aussi investi dans l'achat de deux tentes de réception. Le vide-grenier a eu lieu fin juin et par chance, pas de pluie ce jour-là alors que la semaine suivante nous aurions été copieusement arrosés. Cela nous a permis de recevoir environ 85 exposants. Des remerciements à Mr et Mme Philippe LORILLU qui nous ont prêté gracieusement le parc de l'ancien séminaire.

Une chasse au trésor pour les enfants du village a été organisée : 57 enfants âgés de 5 ans à 12 ans à partir en quête des points de repères où les attendaient des questions sur notre commune, sur leurs connaissances et des épreuves plus sportives. Le soleil était de la partie et la réussite fut complète. un goûter préparé par les Fred's les attendait à la Grange. Chacun des enfants est reparti avec un bon souvenir de cet après-midi. Nous remercions l'USIBN et les accompagnateurs pour leur aide.

Enfin, dernière nouveauté: un pique-nique pour lequel plusieurs associations ont mis la main à la pâte; un agréable moment convivial que chacun a apprécié et souhaite que cela soit renouvelé. Nous étions une soixantaine à partager ce pique-nique puis à jouer à la pétanque ou aux cartes ou simplement à bavarder. Nous remercions le Temps de Vivre, ARES, la Société de Chasse et les membres du comité des fêtes qui se sont donné du mal pour la réussite de ce moment.

CALENDRIER PREVISIONNEL 2017

8 janvier	galette des rois
18 mars	théâtre
5 juin	pétanque
2 juillet	brocante
23 septembre	AG ordinaire
4 novembre	soirée dansante

Pour la deuxième année nous avons proposé deux animations bi mensuelles : la généalogie et pour le second atelier, c'est vers l'informatique pour débutants ou un peu moins débutants que nous nous sommes orientés.

En attendant de vous rencontrer lors de l'une ou l'autre de nos animations, le comité vous remercie de votre participation et vous souhaite une bonne fin d'année 2016.

L'USIBN: Une belle saison à venir

C'est parti, la saison 2016-2017 est lancée! Notre famille s'agrandit avec pas moins de 110 licenciés à l'école de foot et près de 45 seniors! Quelle joie de voir tous nos petits Sommerviducasses fouler et s'amuser sur la pelouse du stade Bernard Ravend.

Nos U18 et nos U15 ont lancé la saison fin Août autour d'une sortie vélo suivi d'un Koh-Lanta sur les plages d'Asnelles avec l'épreuve des poteaux revisitée. Un super moment de cohésion!

C'est ensuite aux plus jeunes de découvrir pour certains les premiers plateaux. Lors du premier plateau U9 organisé à Sommervieu, pas moins de 12 équipes étaient présentes. Nos petits bessinois et leurs copains des clubs voisins ont pris beaucoup de plaisir, tout comme leurs parents! La saison commence de belle manière, si vous souhaitez intégrer le bureau, être éducateur ou dirigeant, nous aurons le plaisir de vous accueillir au sein d'un club convivial et dynamique.

Prochain évènement à noter : la participation des jeunes de l'école de foot et de nos "grands" aux Galopades de Bayeux le vendredi 16 décembre.

A. Chardon



L'ARES: attention, peinture fraîche!



L'association pour la restauration de l'église de Sommervieu (ARES) avait décidé de lancer cette année une opération de rénovation des peintures de la nef, des chapelles de l'église et du hall d'entrée. Ces travaux, réalisés en septembre par l'entreprise BION de Port-en-Bessin, sont terminés. Les habitants et paroissiens de Sommervieu vont retrouver leur église avec un intérieur flambant neuf.

D'autres actions ont été réalisées dans le courant de l'été par les membres de l'association tels que le traitement du bois de l'autel de la chapelle du Saint Sacrement ou le nettoyage des statues. Par ailleurs, en lien avec la commune, le coq du clocher, qui ne joue plus son rôle de girouette depuis de nombreuses années, sera remplacé en profitant d'une intervention sur le paratonnerre et la toiture de l'église. Sur le plan des activités, le traditionnel marché de Noël aura lieu les 10 et 11 décembre 2016.



*le nouveau coq
(installation courant novembre)*

Le Président, Francis DOREY

L' A.P.E: une année clownesque

L'association des parents d'élèves de l'école de SOMMERVIEU a fait sa rentrée et l'année 2016-2017 s'annonce riche en événements!

L'année dernière, l'APE a notamment financé plusieurs sorties scolaires (Crèvecœur en Auge...) et a largement contribué au financement du séjour d'une semaine en Auvergne des CE2-CM1-CM2.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 15 septembre 2016. Le bureau de l'association a tout d'abord été reconduit : Magali GIOT, Laetitia MAIGNE et Christel MARCILLAUD-PITEL conservent leurs places respectives de présidente, vice-présidente et secrétaire. Laurence RAGUIDEAU a été élue vice-trésorière pour prêter main forte à Isabelle TROCHERIE, trésorière.

De nombreux projets ont ensuite été évoqués : le loto le 25 novembre, la bourse aux jouets le 27 novembre, sans oublier la traditionnelle vente de sapins de Noël début décembre. Un concours d'orthographe sera de nouveau organisé du CP au CM2, sur le thème du cirque.

Les bénéfices de ces divers événements permettront en effet de financer, entre autres, la venue du cirque BORSBERG dans les locaux de l'école. L'année scolaire se poursuivra donc en beauté sur le mois de mars avec un spectacle de cirque où les enfants auront le premier rôle! Gageons qu'ils auront à cœur de nous en mettre plein les yeux !

Les ventes de gâteaux sur le marché et de plantes sur la place de Sommervieu auront lieu, quant à elles, au printemps 2017.



Sommer'sel

Après plus d'une année d'existence, le SEL continue d'évoluer et poursuit ses activités. Le Système d'Echange Local c'est l'échange entre tous ses membres.



Mais ce sont aussi des actions:

- La réalisation collective de jardinières en bois recyclé,
- Un déménagement solidaire,
- Un site internet remis à jour régulièrement:

www.sommer-sel.jimdo.com

Et le SEL c'est aussi:

- Des propositions de voyage à la déchetterie,
- Des partenariats avec notamment le SEROC,
- Des propositions d'achats groupés.

Avec comme projets:

- Des chantiers solidaires,
- Le partage d'aromates dans toute la commune,
- La création de lieux pour l'échange de livres en collaboration avec le Comité des fêtes.

Sommergeeks: Mars en point de mire

Du tournoi FIFA organisé conjointement avec l'USIBN, à la journée Hallow'geeks avec pour partenaire l'APE et le Don du Sang, on peut dire que l'union a fait la force en cette rentrée pour l'association! Ajoutez y les activités proposées à l'extérieur de la commune (Urban spaces à Bayeux, tournoi Minecraft à Evrecy, café geek à Fontaine Etopefour...), et ça vous donne une fin d'année des plus denses! Mais tous ces efforts ont pour but de faire en sorte que la 3ème édition du festival, qui se déroulera le week-end des 4 et 5 Mars 2017, soit des plus réussies. D'ici là, plusieurs micro événements seront organisés, dont un consacré aux créatures les plus appréciées dans les cours de récréation...Pour plus d'informations, suivez notre activité via les réseaux sociaux ou le site internet www.sommergeeks.com. L'ensemble des membres vous souhaite une excellente fin d'année et vous dit à très bientôt pour de nouvelles aventures en 2017!



Geekement vôtre,

BLIN Nicolas

Agenda :

✓ 18-20 Novembre: Salon de peinture

✓ 7 Janvier: Voeux du Maire

Mairie de Sommervieu - Sommer' n° 6 - Novembre 2016

Directrice de publication

M. LEPOULTIER

Rédacteur en chef

N. BLIN

Equipe de rédaction

COMMISSION INFORMATION ET LES ASSOCIATIONS

Maquette / Mise en page

N. BLIN